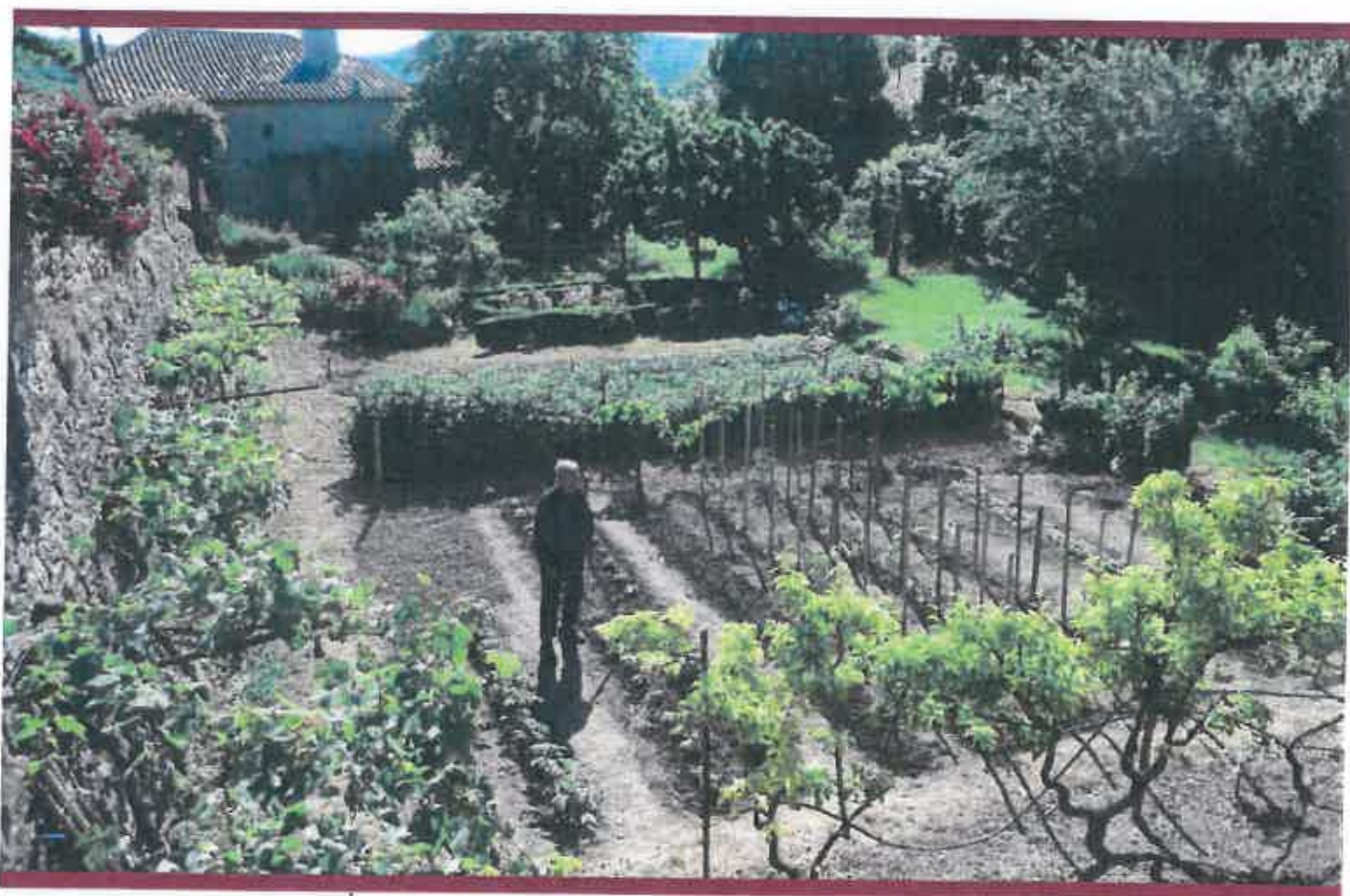


MILHARS

BULLETIN MUNICIPAL



J'❤
MILHARS

n°2 - Juin 2015

SOMMAIRE



Finances.....1

- Résultats 2014
- Situation financière



Travaux.....3

- Divers



Cadre de vie.....5

- Commémoration du 11-Nov.
- Ecole de Milhars
- Vitesse limitée
- Fête de l'Osier
- Verger communal
- Propreté du village + composteur
- Fleurissement 2015
- Panneaux d'affichage
- Nouveau : Milhars fait son marché



Informations.....17

- Service déchèterie
- La pêche
- Elections départementales - Résultats
- Nouveau découpage territorial du Tarn
- Redécoupage des régions



Vie locale.....25

- Les associations de Milhars
- Parole aux assos'
- Cyclotourisme
- Agenda



Etat civil.....35



Infos pratiques37



L'été, c'est le rendez-vous des grands travaux avec, comme chaque année, la préparation de la saison estivale. Nous remercions et nous encourageons toutes les associations qui œuvrent toute l'année pour notre village, en particulier l'été, avec des bénévoles qui s'activent pour le nettoyage du village, le fleurissement et l'entretien des espaces publics.

Je tiens à saluer les élus qui prennent à cœur leur fonction pour leur présence assidue et l'engagement bénévole dans des travaux comme l'entretien de l'ensemble de la commune ou encore la rénovation de l'appartement des écoles, ce qui nous a permis de le relouer rapidement.

Il nous appartient de continuer à faire avancer Milhars, sans attendre l'aide de l'Etat par suite de son désengagement.

Pour Milhars et pour son avenir, c'est sur nous d'abord, Milharsaises et Milharsais que nous devons compter. Il nous faut retrouver le bon rythme, celui qui permet à Milhars de maintenir et d'améliorer son équipement, avec prudence pour nos finances, tout en préservant notre histoire, nos traditions auxquelles nous sommes attachés.

Le gel puis la diminution des dotations de l'Etat ont fragilisé l'équilibre budgétaire de la commune. Nous allons devoir repousser un certain nombre d'investissements. Il y a clairement un resserrement de notre budget. Cela nous oblige à répercuter cette baisse de dotation sur les taxes locales dont nous devons augmenter le taux.

Suite à l'étude financière de l'association des Maires du Tarn, nous avons le devoir de suivre leurs recommandations pour notre avenir et pour l'élaboration de notre budget jusqu'en 2017.

Nos investissements sont pratiquement nuls, puisque nous ne pouvons pas dégager un budget de fonctionnement de l'autofinancement qui nous permettrait de réaliser, sans emprunt, des projets subventionnés au maximum.

Pour autant, votre équipe municipale ne perd pas de vue les projets envisagés et s'efforcera de pouvoir les mener à leur terme au cours du mandat.

Un bel été à tous,
bien à vous,
Pierre PAILLAS
Votre maire



L'audit financier de la commune a été rendu par l'Association des Maires du Tarn en juin 2014 et un projet de redressement financier sur 2015-2018 a été proposé à la municipalité de MILHARS. La commission finances a conclu à la nécessité de reconstituer un fond de roulement et d'améliorer la trésorerie courante de la commune. Les faibles résultats du budget de fonctionnement et le manque total d'autofinancement n'ont pas permis d'engager les travaux d'équipements prévus. L'année 2014 a dû faire face à une situation de trésorerie très tendue, réduisant le plus possible les dépenses de fonctionnement et bloquant les dépenses d'investissement qui ne pouvaient être réalisées en Régie communale.

RÉSULTATS 2014

Budget de l'eau

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL	R E P O R T 2013	RESULTAT 2014
Fonctionnement	50 595,36	45 050,12	-5 545,24	+5 615,29	+70,05
Investissement	22 629,91	24 283,34	+1653,43	+25 609,57	+27 263,00
Résultat budgétaire			-3 891,81	+31 224,86	+27 333,05

Pour le fonctionnement, nous avons dû honorer les dépenses incompressibles à caractère général et celles du personnel.

Les recettes de vente d'eau sont en retrait par rapport à 2013 dues à une baisse générale de la consommation. Pour l'investissement, il a été procédé à des essais et études pour la reprise de la nouvelle ressource en eau du Parc. Tous les autres travaux ont été réalisés en Régie.

Les résultats 2014 sont reportés dans le budget général 2014.

Budget Général

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL	REPORT 2013	RESULTAT 2014
Fonctionnement	224 708,91	230 022,52	+5 313,61	+6 007,46	+11 321,07
Investissement	35 520,68	93 330,67	+57 809,99	-31 997,13	+25 812,86
Résultat budgétaire			+63 123,60	-25 989,67	+37 133,893

Les dépenses de fonctionnement sont fortement impactées par la charge salariale du personnel communal. Les dépenses d'investissement sont impactées par l'annuité des emprunts pour 16 967,05 (Montant des 6 emprunts en cours : 166 688,19€). C'est le résultat du budget de fonctionnement qui oriente le financement des investissements à réaliser en 2015.

Il n'a été engagé aucune intervention d'entreprise. Seul le co-financement Commune/4C du renouvellement de la chaudière école/Mairie a été enregistré. La majorité des travaux a été réalisée en Régie comme le mur de la côte. Ce manque d'investissement n'a pas permis de faire appel à des subventions et de dégager des amortissements, source d'autofinancement pour les prochaines années.

Les recettes bénéficient du produit

exceptionnel dû à la vente des 2 derniers lots des Grailhettes.

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux communes a été compensée par la hausse des 3 taux d'imposition. (La révision du Taux des Ordures Ménagères est de la compétence de l'Intercommunalité). C'est ce qui sera reconduit en 2015 pour maintenir la trésorerie.

La remise en état des 2 logements du Presbytère laissés vacants en 2013 reste une priorité pour 2015 en commençant par la rénovation de la toiture; le logement de l'école a été reloué dès qu'il a été libéré. La moitié de l'indemnité d'Etat versée aux élus a été reversée dans les recettes du budget communal.

SITUATION FINANCIÈRE

Equilibre des opérations financières	MONTANT
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 380,58
Recettes propres disponibles	45 810,45
Solde	-3 570,13

Malgré le redressement engagé par la diminution des dépenses et la recette d'un produit exceptionnel, les dépenses à couvrir par des ressources propres restent dans le rouge. Ces ressources propres sont basées essentiellement sur les résultats et devront encore s'améliorer en 2015 et les

années suivantes. Nous continuons à être conseillé par l'Association des Maires du Tarn pour mener à bien le redressement des finances de notre commune malgré toutes les contraintes de la réforme administrative que nous devons subir.

A l'approche des beaux jours, nous vous faisons part des travaux réalisés et ceux en cours de réalisation dans notre commune. Ils concernent :

- **Maison partagée : ouverture du chantier.**



- **Appartement de la Mairie : sa réfection** dont les travaux (remplacement de la cabine douche , peinture de toutes les pièces) ont été effectués par Gérard PIETREMENT et Jaïme GIL membres du conseil municipal ainsi que par le personnel communal Christian RAYGADE et Jean Claude POLACK .

- **La fibre optique** : avancement des travaux ; les travaux prévus fin février, ont pris du retard dû au raccordement Tarn et Tarn & Garonne. (Difficultés pour les autorisations de voirie coté Tarn et Garonne pour la traversée du pont à Lexos le bas). Toutes les autorisations côté Tarn ont été délivrées et nous espérons la mise en service pour cet été.

Un correspondant relations collectivités locales d'Orange organise une réunion publique le 29 juin à 19h dans la salle des fêtes pour vous informer et répondre à toutes vos questions.

- **Le remplacement de la chaudière** : elle chauffe la Mairie, l'école , la petite salle et qui est équipée d'une commande individuelle pour permettre aux utilisateurs d'adapter une température différente entre les batiments petite salle , écoles , mairie donc de mieux gérer notre consommation de gas oil .

Montant de l'opération : 17 500€ pris en charge par la communauté des communes, la part communale s'élève à 1 900€.

• **Réseau d'eau. Contrôle et entretien :** Amélioration de notre suivi de consommations avec la mise en place de compteurs de secteurs.

Nouveaux forages :

Cette année nous allons procéder, en période d'étiage d'Aout à Octobre à des mesures de débits et d'analyses sur l'ensemble des forages de Combesourbié

Tous ces travaux sont sous contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de l'agence de l'eau Adour Garonne .Tous les travaux d'équipement de forages (pompes, tuyaux ,tableaux de commandes) ont été réalisés par nos services communaux.

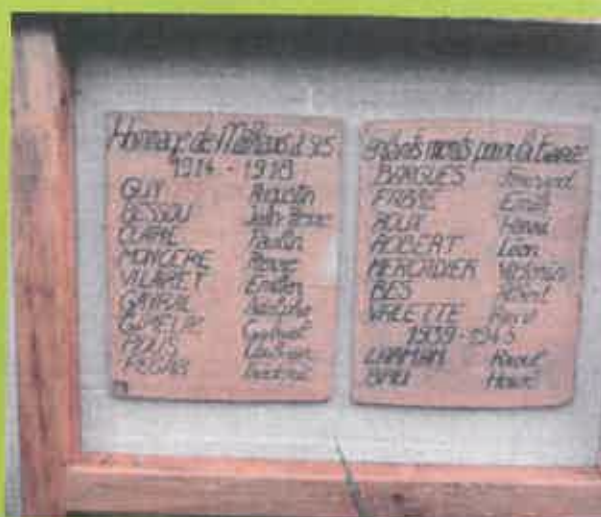
• **Aménagement des berges du Cérou**

Notre commune est adhérente au syndicat mixte de rivière Cérou- Vère. Le syndicat est responsable de la bonne santé du Cérou : qualité de l'eau, gestion et sécurité des berges.

Dans ce cadre, le technicien de rivière nous a conseillé de couper les peupliers plantés en bord de berge jugés dangereux. A l'automne , nous replanterons à la place quelques saules pleureurs et tortueux.



• **Mini déchèterie :** ouverture du chantier de la mini déchèterie qui devrait être opérationnelle courant septembre sous réserves des conditions climatiques.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2014

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Le Maire de MILHARS a ouvert cette journée commémorative sur la place de la Mairie en présence de l'ensemble du conseil municipal, du personnel du jardin d'enfants, de l'école, des jeunes de la commune, en lançant officiellement la marche vers le cimetière et rendu les honneurs aux soldats morts pour la France.

Si les traditionnels hommages et dépôts de gerbes par les élus, les anciens combattants et le souvenir français ont bel et bien eu lieu, cette cérémonie a également vu le dévoilement d'une plaque commémorative installée sur la facade de la Mairie.

Elle a été réalisée en grès par Magali MAS et financée par Monsieur COUPAYE (représentant de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre).

ÉCOLE DE MILHARS

Cette année scolaire, les élèves de Milhars, accompagnés des élèves de Donnazac et d'Itzac (c'est-à-dire les trois classes uniques du réseau de Cordes), sont partis en voyage scolaire à Paris durant la semaine du 23 au 27 avril 2015. Au cours de ce voyage, les enfants ont pu découvrir l'histoire et l'évolution de la ville de Paris.

Ils ont visité :

- La Tour Eiffel où ils sont montés au 2ème étage par les escaliers ;
- Les tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris avec ses gargouilles et ses chimères ainsi que le parvis (point zéro des routes de France)
- Les châteaux de Versailles et de Cheverny
- Le quartier de la défense
- Le musée d'Orsay
- Le Sacré Cœur
- L'Elysée avec une visite guidée mémorable....

Mais surtout, une semaine où le vivre ensemble crée des liens inestimables au sein d'une classe !
Merci à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce voyage inoubliable.



Un changement a eu lieu à l'école, le matin, où Annie remplace Nathalie qui a eu un CDI à la crèche de St Antonin. Tous les élèves et le personnel éducatif la remercie de tout son investissement au sein de la structure.

Petit rappel : la **kermesse de l'école** aura lieu le **samedi 27 juin** à la salle des fêtes. Durant celle-ci, un film sera projeté pour vous montrer un aperçu des péripéties des élèves au cours de ce voyage.



VITESSE LIMITÉE À 30 KM/H AU CENTRE DE MILHARS

En 2014, de nombreux Milharsais ont continué de nous faire part de la vitesse toujours excessive de certains véhicules dans le centre bourg et la D 600.

Les travaux de voirie effectués dans le centre ces dernières années avaient pour vocation de rendre notre commune plus sûre et plus agréable. Si, aujourd'hui, l'amélioration du cadre de vie est certaine, elle peut encore être meilleure. La vitesse en centre bourg est un facteur déterminant d'amélioration de notre sécurité et de notre cadre de vie.

La qualité de vie des Milharsais a été un engagement électoral fort, pris par la nouvelle équipe municipale.

Nous sommes tous concernés et tous responsables de la sécurité routière et du cadre de vie de notre commune et cela au-delà de notre propre rue. Aussi, nous comptons sur la citoyenneté, la vigilance et la responsabilité de chacun pour respecter ces dispositions. Dans le prolongement de la réflexion de l'aménagement de l'entrée du village, il a été décidé de mettre la D600 en zone 30 km/h à partir du cimetière jusqu'au pont du Cérou.

Des contrôles de vitesse seront réalisés par la gendarmerie.

FÊTE DE L'OSIER

La fête de l'Osier du 8 février 2015 a connu un franc succès !

Soleil et participants étaient au rendez-vous : 250 personnes ont partagé le repas de midi et plus de 1000 nous ont rendu visite tout le long de la journée pour participer aux différents ateliers et rencontrer tous les acteurs de cette belle manifestation : vanniers, artisans, jardiniers, bénévoles du groupe de fleurissement de Milhars.

La Saulaie Jean-Pierre Barrau est notre principal espace vert public dans le village. Comme chaque année, la fête de l'Osier est l'occasion de son rajeunissement : les sécateurs des bénévoles sont allés bon train pour tailler les différents saules et osiers, la case à palabres s'est transformée en gloriette pour un futur banc, le banc rond autour du peuplier a été rénové, le forgeron de Milhars et son collègue de Varen ont créé une sculpture nommé « Icare » et les Jardiniers ont fabriqué un grand panier « à légumes ». De nombreux bénévoles étaient au rendez-vous de cette belle journée et la réussite leur revient.

Merci à tous.

L'union fait la force et le fleurissement se veut lien social et amélioration du cadre de vie. Nous continuerons dans ce sens.



PROPRETÉ DU VILLAGE

Le Zéro-Phyto à Milhars, c'est pour demain !

La Loi Labbé du 6 Février 2014 vise à supprimer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics à l'horizon 2020. Un amendement de Ségolène Royal, adopté le 26 juin 2014, a avancé cette échéance au 1er Mai 2016 ! C'est demain !

A partir de cette date : **INTERDICTION** d'utiliser des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides) dans tous les espaces publics.

Pourquoi ?

Les produits phytosanitaires sont des produits dangereux, certains sont classés toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes... Il est primordial de protéger la santé des applicateurs (employés communaux) et des habitants. De plus, un seul gramme de ces substances actives rend impropre à la consommation 10 millions de litres d'eau. Notre commune est traversée par le Cérou que nous devons protéger de ce genre de pollution.

La municipalité souhaite engager une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides dans le village et ce pour **4 bonnes raisons** :

1. Préserver la santé des habitants et des agents d'entretien,
2. Préserver la qualité de l'eau de la rivière Cérou et des nappes, notamment la qualité des eaux destinées à l'alimentation d'eau potable,
3. Réduire les coûts de traitement des eaux destinées à l'alimentation en eau potable,
4. Incrire Milhars dans une stratégie de développement durable.

Pour cela l'agence de l'eau Adour-Garonne propose des aides techniques et financières car les résultats des analyses d'eau sont inquiétants dans tout le bassin Adour-Garonne :

- 95% des points de suivi des cours d'eau et 58% des points en eau souterraine présentent une contamination par les pesticides.
- Le glyphosate couramment utilisé et sa molécule de dégradation se retrouvent dans plus de 30% des analyses de l'eau de rivières.
- Le Zérophyto implique de repenser l'ensemble de nos pratiques et d'établir un plan d'entretien par zones selon le rendu attendu : sans herbes sauvages ou plus naturel ?

Les solutions alternatives : il n'y aura pas de miracle !

Pas de désherbant veut dire plus de bras. Les nouveaux procédés sont désherbeur thermique, brosse métallique sur débroussailleuse ou balayeuse, binettes...et aussi mulching systématique des plantations avec des copeaux de bois grâce au broyeur de David...

Il faudra nous adapter et accepter la présence d'herbe : *l'herbe est-elle sale et dangereuse pour la santé ?*

Nous pouvons aussi semer des fleurs au bord des murs et accepter par la suite leur réensemencement naturel, la flore spontanée n'est pas synonyme de mauvais entretien, il nous faudra accepter cette évolution du paysage dans le centre bourg.

Le **Zérophyto** implique donc un effort de tous : nous vous rappelons que, selon le Code Pénal et le Code Général des Collectivités territoriales, chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté sur toute la largeur qui longe maisons et jardins.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'emploi des produits herbicides est interdit sur le domaine public. Les saletés et déchets collectés doivent être ramassés et déposés sur les zones de ramassage signalées.

Milhars, village fleuri 2 Fleurs, décide de se projeter dans l'avenir pour proposer à nos enfants et petits-enfants un village vert, où les jardiniers respirent, les papillons, coccinelles, abeilles et autres insectes reviennent. Mais le changement demandera des bras et l'adaptation de tous : il ne s'agit pas de revenir en arrière mais de préparer l'avenir.

Nouveau dans le vieux village !

Un composteur pour tous les déchets verts à recycler a été installé en face la maison Mercadier. D'autres pourront voir le jour si vous le désirez.



VERGER COMMUNAL

La taille a eu lieu le samedi 21 Février en présence de Benoit Ourliac, responsable du verger conservatoire de Puycelsi. Benoit, toujours aussi passionné et passionnant, a indiqué les différentes techniques de taille selon les variétés à la quinzaine de participants venus malgré la pluie menaçante. Les arbres sont maintenant pour la plupart en phase de production et nous pourrions peut-être envisager une « Fête des Fruits » à l'automne.

PANNEAUX D’AFFICHAGE

La commune a mis à disposition des panneaux d’affichage en bois que M. Patrick Molinier (artisan charpentier de la commune) nous a gracieusement fabriqués.

Afin que le maximum de personnes aient accès aux informations, ils ont été implantés près des conteneurs à poubelles : du Péchadou, Les Landes, Saulieu, la Poste, parking du cimetière, Grezelles et carrefour de l’Escole.

M.Joel LANNE met à disposition également celui des Graillettes et 3 autres sont en cours de réalisation pour La Croix de la Cave, Prunelle et Aussebaysse.

Ces panneaux sont à disposition de la commune et de ses habitants (associations milharsaises et municipalité en priorité) mais peuvent accueillir, dans la limite de la place disponible, les informations de nos voisins.

Il serait sage de limiter la taille de l’affichage au format A4 et de penser à retirer les affiches lorsque les dates sont passées.



FLEURISSEMENT 2015

Le groupe du fleurissement s'est retrouvé le jeudi 14 Mai pour une matinée de plantation. Pont sur le Cérou, charrettes, bacs devant la Mairie, entrée du village se sont ornés de fleurs et feuillages.

Le thème choisi cette année est rouge et argent avec géraniums, bégonias dragon, dahlias, sauges et divers feuillages.

Le panier réalisé lors de la fête de l'osier a été rempli de fèves, tomates, courges et cosmos orange...

La matinée s'est terminée par un repas partagé dans la Saulaie.
Merci à tous les participants bénévoles.



LE MUR DU CHÂTEAU

Les murs communaux démolis par la chute des pierres du mur du château ont été rebâti par l'entreprise GARRIGUES de Laguépie. Ces travaux sont terminés. Cette même entreprise a commencé la reconstruction des murs du château.



NOUVEAU : MILHARS FAIT SON MARCHÉ

La municipalité souhaite développer les services de proximité. Magali MAS a pris l'initiative d'organiser un marché hebdomadaire.

Sous les marronniers
Place de la mairie



Marché de producteurs et artisans locaux

1^{er} marché prévu le 25 juin

De notre implication à tous dépendra la réussite et la pérennité de ce marché

Parlez-en autour de vous, famille, amis,
locataires.....





TRYFIL ET LE SERVICE DÉCHÈTERIE

Pour répondre aux besoins des usagers, l'établissement public Trifyl propose un service de proximité d'une trentaine de déchèteries sur son territoire.

La commune de MILHARS a pu obtenir de Trifyl que sa déchèterie soit aménagée et intégrée à ce réseau à partir de cet été.

La mini déchèterie de MILHARS accueillera la ferraille, les piles et batteries, le verre, le tout venant et tous les déchets d'équipements électriques et électroniques : téléviseur, lave-vaisselle, aspirateur, téléphone, ordinateur...

La déchèterie des Cabannes accepte les autres produits encombrants ou spéciaux (bois, déchets verts, cartons, gravats, huiles, lampes,...)

Ce que les matériaux deviennent

Les produits apportés en déchèterie sont ensuite valorisés. Les métaux le verre redeviennent matière.

Les batteries et les piles sont démantelées pour que les matières soient recyclées séparément :

- plastique, plomb, zinc, acier ...
- les équipements électriques et électroniques sont d'abord dépollués puis recyclés.

Le fonctionnement de la mini déchèterie

Une déchèterie est un site aménagé et clôturé, placé sous la responsabilité d'un gardien qui fait respecter les règles en vigueur sur la déchèterie, aide et conseille les usagers.

Le service déchèterie

Pour répondre aux besoins des usagers, l'établissement public Trifyl propose un service de proximité d'une trentaine de déchèteries sur son territoire. À partir de cet été, la gestion de **la mini-déchèterie de Milhars**, précédemment gérée par la commune, sera transférée à Trifyl et viendra compléter le dispositif.

Ce que **vous** pouvez apporter



Métaux



Batteries
et piles



Verre



Tout venant



Électroménager



Petits appareils
électriques



Écrans

La mini-déchèterie de Milhars accueillera la ferraille, les piles et batteries, le verre, le tout-venant et tous les déchets d'équipements électriques et électroniques : téléviseur, lave-vaisselle, aspirateur, téléphone, ordinateur ... Chaque produit rejoindra ensuite sa filière de valorisation.



La déchèterie des Cabannes

La déchèterie des Cabannes accepte les autres produits encombrants ou spéciaux (bois, déchets verts, cartons, gravats, huiles, lampes...).

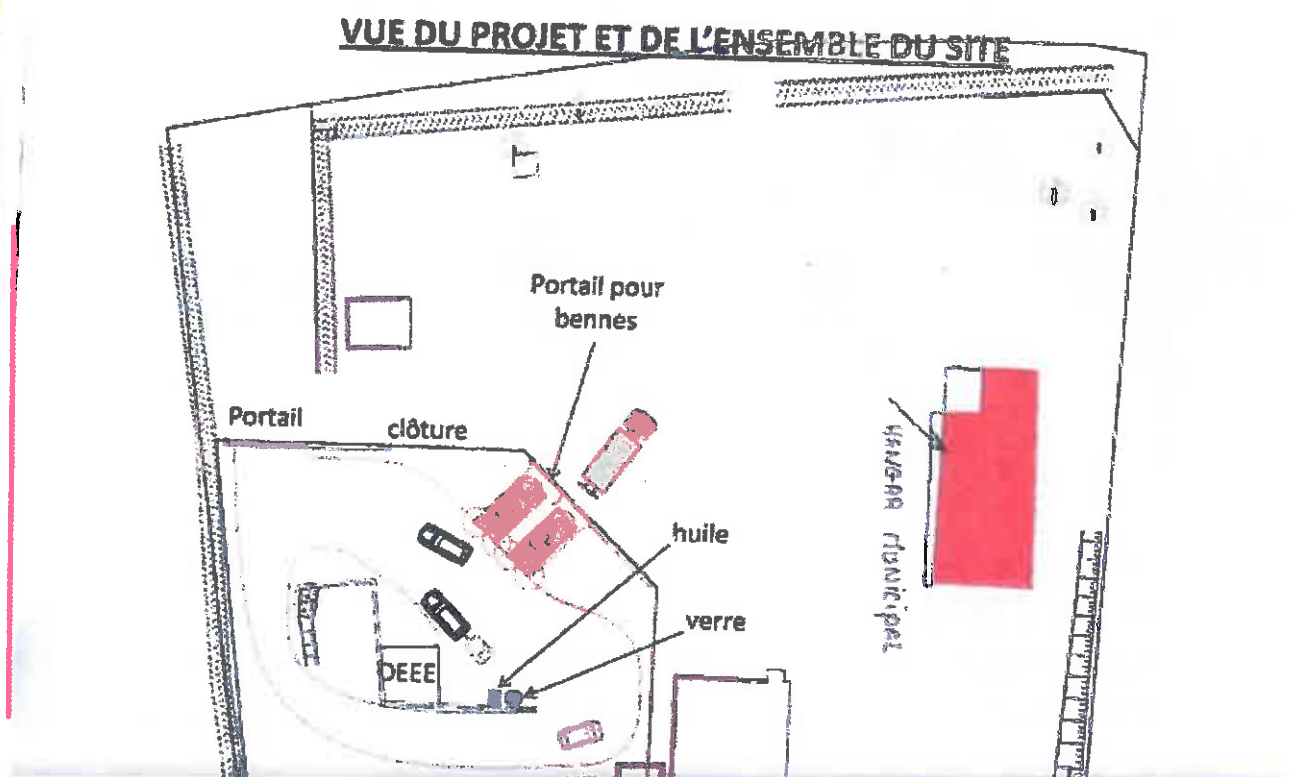
Ce que les matériaux deviennent

Les produits apportés en déchèterie sont ensuite valorisés.

Les métaux, le verre redeviennent matière.

Les batteries et les piles sont démantelées pour que les matières soient recyclées séparément : plastique, plomb, zinc, acier...

Les équipements électriques et électroniques sont d'abord dépollués puis recyclés.



Une déchèterie est un site aménagé et clôturé, placé sous la responsabilité d'un gardien qui fait respecter les règles en vigueur sur la déchèterie, aide et conseille les usagers.



Pour plus d'informations...

Retrouvez les coordonnées de toutes les déchèteries Trifyl sur la carte interactive : www.trifyl.fr



Calendrier de la saison 2015

MOT DU PRÉSIDENT

La pêche est souvent un moment de convivialité, d'échange de partage entre les différentes générations; elle peut se pratiquer aussi en solitaire; mais dans tout les cas de figure, prendre un poisson ne doit pas être une finalité absolue.

Pensons, avant tout a ce qu'elle apporte; profitons de nos moments de calme qui les accompagnes; dans un environnement agréable; évasion de soi, de notre quotidien.

La pêche est ouverte à tous :



Pour les personnes à mobilité réduite deux pontons existent sur le cérou : à Cordes au pont St Pierre; à proximité du stade; à Miihars à côté de la salle des fêtes un troisième au plan d'eau de la rivière à Souel. La mise en place de cartes à la journée ou vacances profitent aux personnes de passage dans notre belle région; cartes découvertes pour les femmes ou les enfant voulant s'initier a ce sport loisir de pleine air... Cette année des déversements de truites sur le Cérou sur des parcours aménagés précis auront lieu pendant plusieurs mois. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une orientation départementale définie par la fédération de pêche du Tarn et la Gaule Cordaise, pour la mise en valeur piscole et la promotion pêche

locale et touristique. Je vous souhaite donc a tous, en pensant a ces agréables moments, une bonne pêche pour la saison 2015.

Le président de la Gaule Cordaise
BERNARD BOYER

Assemblée générale vendredi 13 février 20h30

Salle des fêtes de FRAUSSEILLES

Dans nos ruisseaux

Semaine 11 : 1^{er} lâcher de truites (300 kg)

Semaine 15 : 2^{ème} lâcher de truites (200 kg)

Semaine 19 : 3^{ème} lâcher de truites (240 kg)(uniquement dans le Cérou)

Au plan d'eau de la rivière de Souel

Pour toutes les manifestations : inscriptions sur place à partir de 7h00

3 journées de pêche

Dimanche 8 mars : (journée non-stop) lâcher de 100 kg de géniteurs + 200 kg de truites «portions»

Samedi 4 avril : lâcher de 150 kg de géniteurs

Jeudi 14 mai : lâcher de 150 kg de géniteurs

ELECTIONS DEPARTEMENTALES - RÉSULTATS

Résultat canton Carmaux-2 Vallée du Cérou : 1er tour

CANDIDATS	% VOIX COMMUNE	% VOIX CANTON	STATUT
Nicole BOUSQUET et Florian VERGNES <i>Front National</i>	19,72%	24,10%	Ballotage
André FABRE et Aline REDO <i>Divers gauche</i>	19,72%	21,20%	Ballotage
Denis MARTY et Sandrine SOLIMAN <i>Parti Socialiste</i>	19,72%	20,77%	
Isabelle MONTES et Serge ROUQUETTE <i>Divers</i>	25,35%	13,30%	
Thierry SAN ANDRES et Leonore STRAUCH <i>Parti communiste français</i>	5,63%	12,70%	
Simon BRÄNDLI et Catherine MANUEL <i>Europe-Ecologie-Les Verts</i>	9,86%	7,95%	

	MILHARS	CARMAUX-2 VALLÉE DU CÉROU
Nombre d'inscrits	247	14 462
Nombre de votants	155	8 891
Taux de participation		
Votes exprimés (en % des votes exprimés)	62,75%	61,48%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	6,45%	3,41%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	1,94%	2,35%

Résultats 2ème tour – Milhars

Participation : 58,70 %

Divers gauche - Aline REDO - André FABRE

60,80 % -76 votes

Front National - Florian VERGNES - Nicole BOUSQUET

39,20 % -49 votes

Votes blancs 11,03 % - 16 votes

Votes nuls :: 2,76 % - 4 votes

Population :

- Inscrits : 247 votants
- Votants : 58,70 % - 145 votants
- Abstention : 41,30 % - 102 votants
- Exprimés : 50,61 % - 125 votants

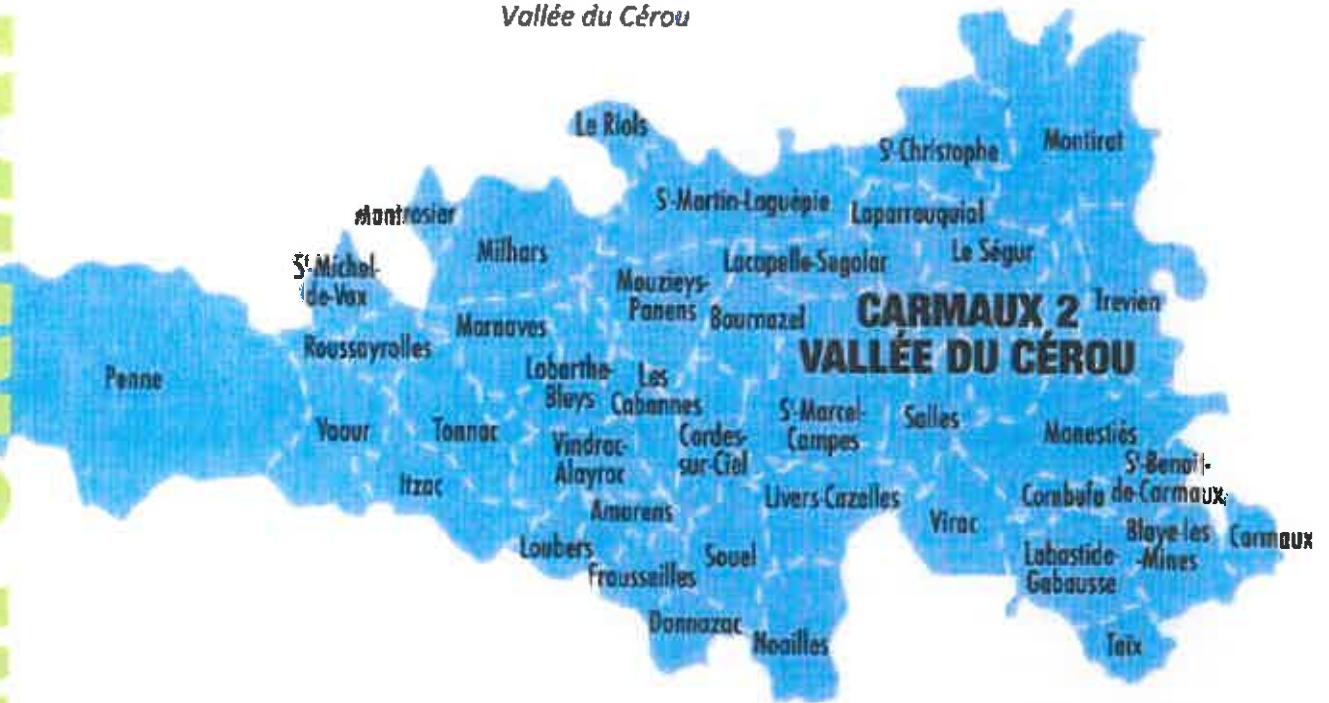
Dans le duel opposant les binômes de Divers gauche à celui du Front National dans le canton de Carmaux-2 Vallée du Cérou (Tarn), lors du second tour des élections départementales, c'est le tandem composé de M. FABRE André et de Mme REDO Aline (Divers gauche) qui a remporté les élections, avec 65,98 % des voix. Le binôme battu est celui de Mme BOUSQUET Nicole et de M. VERGNES Florian (Front National) avec 34,02 % des voix. Dans ce canton, le taux d'abstention a atteint 38,14 % des inscrits.



Jean-David Roockx Maire de Roussayrolles, André Fabre Conseiller Départemental, Aline Redon Maire de Virac ,Sophie Calmels Représentante du mouvement associatif Carmausin

NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL DU TARN

CARMAUX 2 Vallée du Cérou



premières élections départementales suivant le décret du 17 février 2014 . Les conseillers départementaux sont, à compter de ces élections, élus au scrutin majoritaire binominal mixte. Les électeurs de chaque canton élisent au Conseil départemental, nouvelle appellation du Conseil général, deux membres de sexe différent, qui se présentent en binôme de candidats. Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans au scrutin binominal majoritaire à deux tours, l'accès au second tour nécessitant 12,5 % des inscrits au 1er tour. En outre la totalité des conseillers départementaux est renouvelée. Ce nouveau mode de scrutin nécessite un redécoupage des cantons dont le nombre est divisé par deux avec arrondi à l'unité impaire supérieure si ce nombre n'est pas entier impair, assorti de conditions de seuils minimaux². Dans le Tarn, le nombre de cantons passe ainsi de 46 à 23.

Le nouveau canton de Carmaux-2 Vallée du Cérou est formé de communes des anciens cantons de Cordes-sur-Ciel (17 communes), de Carmaux-Sud (3 communes), de Monestiés (9 communes), de Vaour (9 communes) et de Carmaux-Nord (1 commune) et une fraction de la commune de Carmaux. Il est entièrement inclus dans l'arrondissement de Albi. Le bureau

23 centralisateur est situé à Carmaux.



REDECOUPAGE DES REGIONS

INTERVENTION DU 29 OCTOBRE

Les deux Assemblées ont débattu du projet de loi portant redécoupage des régions et modifiant le calendrier électoral.

Ce calendrier a fait l'objet d'une position unanime, à savoir élections cantonales en mars 2015 et régionales en décembre 2015, seule solution acceptable par le conseil constitutionnel.

Le volet redécoupage des régions était beaucoup moins consensuel.

La carte proposée par le Gouvernement n'a en aucun cas associé les populations. Les nouvelles compétences des régions n'ont pas été définies.

L'affirmation suivant laquelle la fusion des régions entraînerait des économies de fonctionnement laisse perplexe. Contrairement à ce qui a été indiqué, il n'existe pas de modèle régional européen.

Il existe des régions allemandes plus grandes et plus peuplées que nos régions mais à l'inverse plusieurs des régions (Länder) allemandes les plus prospères ont des tailles et des populations nettement inférieures aux nôtres, à l'exemple de Brême, de Hambourg et de la Sarre.

La région Midi-Pyrénées avec ses 2 862 707 habitants et ses 45 347 km² (à comparer avec 30 528 km² pour la Belgique) sera fusionnée avec Languedoc-Roussillon, sa superficie proche et ses 2 666 046 habitants. La région Centre ne l'est pas avec 2,56 millions d'habitants !

Je suis intervenu dans le débat pour souligner que les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon avaient probablement une taille suffisante et que s'il y avait un dogme des grandes régions de taille européenne, dont la logique resterait à démontrer, cette région existe. Il s'agit de l'euro région qui intègre aussi la région Aquitaine.

Le Sud-Ouest a une très forte identité. Le choix du Sénat a été de maintenir l'autonomie des régions et de ne pas fusionner Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Le choix de l'Assemblée sera à l'évidence différent.

En conclusion, la question du redécoupage est d'une certaine manière secondaire. Nous saurons recréer le lien entre le Haut Languedoc et le Bas Languedoc et nous y travaillerons de manière positive.

La question essentielle sera celle des compétences des régions, la capacité à garder un lien de proximité avec nos concitoyens. Un travail énorme sera à faire pour trouver un équilibre au sein de la nouvelle région entre les deux métropoles de Toulouse et de Montpellier, métropoles dotées au 1^{er} janvier 2015 de compétences propres.



LES ASSOCIATIONS DE MILHARS

La CAM (Coordination des Associations de Milhars)

Présidente : Hélène BOURDONCLE - Contact: h.bourdoncle@e-kiwi.fr

Le Club de l'amitié

Président : René RIGOLE - Contact: rene.rigole@gmail.com

MIARS (Milhars Animation Rivière et Site)

Président: Alain BASSEGUY , Vice-président: Michel BOURDONCLE

Contact : alain.basseguy@sfr.fr

ACPM (Club de randonnée)

Président: Jean MAGNAN, Vice-présidente: Claudie CARCANAGUE

Contact: claudiecarcanague@gmail.com

Association Parents d'élèves (Ecole et jardin d'enfants)

Présidente: Caroline MIGUEL - Contact: 05 63 56 10 48

La Croix d'Alric (Bar Associatif)

Présidente: Gisèle BORDES - Contact: bm.gisele@e-kiwi.fr

Les Petites Mains du Mardi

Présidente: Pierrette LACHÉZE - Contact: 05 63 56 33 11

La Diane Milharsaise

Président: Christian RAYGADE - Contact: 06 20 14 57 89

SAMT (Club de tir)

Président: Alain BARRIÉ - Contact: dsudrebarrie@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Présidente: Priscilla YÉCHÉ - Contact: 06 31 15 98 84

Les funambules

Président: Lionel SAUTET - Contact: jardin@lesfunambules.fr

Les Alambics (Club de motards)

Présidente: Brigitte SABATE - Contact: bibi.mickey@e-kiwi.fr

PAROLE AUX ASSOS'

Le Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes de Milhars a le plaisir de vous annoncer l'élection de son nouveau Bureau lors de l'Assemblée Générale de décembre 2014. La fête se tiendra cette année du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août.

Le Comité est composé d'une équipe jeune, motivée et enthousiaste. Bien entendu, tous les Milharsais et Milharsaises attachés à ce temps fort de la vie du village sont les bienvenus pour nous aider à l'organisation de ces festivités.

Le nouveau Bureau remercie chaleureusement l'équipe sortante pour le travail qu'elle a accompli. Une trésorerie assainie et une gestion rigoureuse nous permettent d'assurer la continuité de ce beau moment de convivialité et de partage entre les générations.

Le nouveau Bureau est composé de :

- Priscilla YECHE, Présidente
- Stella TABARLY, Vice-Présidente
- Matthieu PEIRO, Trésorier
- Virginie ALMENDRA, Secrétaire
- Boris STROUKOFF, Vice-Secrétaire

La fête se déroulera sur 3 jours :

- vendredi : soirée disco mobile
- samedi : concours de pétanque, marché gourmand, orchestre rock et variété
- dimanche : dépôt de gerbe au monument aux morts, apéritif, concours de pétanque, repas et orchestre musette

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réserverez à l'occasion des aubades et comptons sur votre participation à ces trois belles journées.

Le Comité



Sa devise

Rompres l'isolement de ses membres par des travaux manuels de toute nature, des jeux.

Séances récréatives diverses, sports, etc. avec pour devise « Aiman cantar et riré ». Aujourd'hui, ce club est affilié à la fédération départementale de « Génération Mouvement du Tarn ». Nous bénéficions ainsi de l'appui de personnes compétentes et d'une assurance qui couvre toutes nos activités. Cette fédération nous propose aussi des activités qui maintiennent des liens entre club du département : concours de boules en triplète à Villeneuve sur Vère, journée champêtre, remue-ménages etc.

Nom d'origine : Club de l'Amitié des jeunes et moins jeunes

Date de création : 16 février 1979

Le bureau :

- Président Mr Rigole René
- Président honoraire Mr Ruffel Emile
- Secrétaire: Mme Viala Monique
- Trésorière adjointe Mme Salesses Francine
- Trésorière Mme Mercadier Suzette
- Relation publique Mme Vallin Madeleine



Activités régulières

Réunion le lundi de 14h à 18h Jeux de boules, suivant conditions atmosphériques et cartes.

Réunion le jeudi de 14h à 18h jeux de boules, cartes, rumiscubes scrable.

Assemblée générale mi- février avec Repas de clôture.

Sorties

Sortie à la journée en septembre, en covoiturage car peu de participants.

La destination se décide au cours du premier semestre en fonction des publicités reçues.

Sorties à la journée avec des clubs voisins en juin et septembre. Cela permet de compléter, les cars et ainsi faire baisser le prix de la sortie par personne.

Voyages

Proposés par les voyagistes sur 4 jours 3 nuits. Prix compris entre 400 et 500 €.

Du 26 au 29 mai 2015 avec Ruban Bleu : visite de l'Andorre

En octobre avec Ruban bleu, le voyage de l'amitié destination inconnue à ce jour.

Divers

Participation à l'association «C'Vital» Son action est d'aider au maintien chez eux le plus longtemps possible des personnes âgées.

Une réunion trimestrielle.

Animation de la semaine bleue dédiée aux personnes âgées



Le bar associatif

Après 6 ans de fonctionnement le bar associatif « **La croix d'Alric** » a pu agrandir ses locaux avec l'accord et l'aide de la propriétaire Sieuwke DE GRAFF.

La réouverture a eu lieu vendredi 08 mai. Ce bar est ouvert à tous le jeudi midi et le vendredi soir dans un esprit de convivialité. N'hésitez pas à pousser la porte après réservation au 06 98 51 89 80. Nous vous assurons du meilleur accueil.

La présidente

Gisèle BORDES



Exposition : L'école autrefois

A partir du 4 juin 2015, l'association M.I.A.R.S, ouvrira les portes du Tinal pour vous proposer une exposition sur l'école au XXème siècle. Nous avons souhaité au travers de cette démarche patrimoniale et culturelle retracer par des documents d'époque et du matériel, l'histoire de l'école de Milhars. Cette exposition riche en mobilier, objets et documents divers devrait être empreinte de souvenirs. Nous avons tous usé nos pantalons et nos jupes sur des bancs plus ou moins poussiéreux et gardé en mémoire l'odeur particulière de notre salle de classe, souvenirs de notre jeunesse !

Plusieurs thèmes seront évoqués :

- Documents d'archive retraçant l'histoire de l'école en général et de l'école de Milhars.
- Anciennes photos de classe ou vous serez nombreux, nous l'espérons, à vous reconnaître.
- Du mobilier, bureaux de différentes époques et tout particulièrement le bureau du maître qui selon nos recherches était autrefois au château ;
- De nombreux livres dans les différentes matières.
- Une cartographie intéressante et des tableaux de leçons de choses.
- Du petit matériel, cartables, cahiers, matériel de science et de calcul ...

Nous tenons à remercier toutes les personnes de Milhars et des alentours qui par leur soutien, leur aide, nous ont permis de réaliser cette exposition qui sera à la fois un lieu de rassemblement convivial et un attrait touristique pour notre commune et le village.

La salle lo Tinal sera ouverte du jeudi au dimanche du 4 juin au 20 septembre 2015. De 10h à 12h30 et de 14h à 19h - entrée libre.

Nous espérons que vous viendrez nombreux partager avec toute l'équipe de M.I.A.R.S, vos souvenirs d'enfance.

L'association M.I.A.R.S

Projet spectacle à milhars

L'idée a été lancée de créer un spectacle autour de l'Histoire de Milhars et de ses habitants conçu et joué par les Milharsais. Un spectacle vivant, théâtral et festif.

Tous ceux qui le souhaitent peuvent y trouver leur place : envie de jouer dans le spectacle, participer à l'aventure en aidant au montage administratif ou technique, mettre ses compétences de bricoleur ou de couturière au service de la construction de décors ou de costumes... Chaque envie doit pouvoir exister dans ce projet fédérateur. Nous avons aussi besoin de réunir des histoires, des anecdotes, des souvenirs, des témoignages et des documents (écrits, photos, vidéos...) pour que le spectacle soit riche de ce que fut Milhars dans sa plus belle diversité.

Nous souhaitons explorer une période qui irait de 1945 aux années 2000 autour de 4 grands thèmes :

- Les artisans et les commerces (notamment les deux cafés qui ont existé à Milhars)
- Les festivités (saisonniers, religieuses, agricoles, veillées, fête du village...)
- Le monde agricole
- La vie de la femme

Nous chercherons à mettre en lumière les évolutions qui ont marqué cette période à travers ces thématiques.

Nous espérons de tout cœur que, même si vous n'étiez pas parmi nous pour les premières discussions, vous nous rejoindrez pour la prochaine, curieux d'un projet fait par, pour et avec les habitants de Milhars, nous permettant de revisiter notre histoire et de construire, avec ce spectacle, un morceau de notre avenir.

Rejoignez-nous le JEUDI 18 JUIN à 20h30 à la petite salle à Milhars.

Pour plus d'informations : 09 80 50 42 69 ou miarsvillage@gmail.com

A très bientôt.

La semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme fait étape à MILHARS !

Depuis 1927, début Aout, les cyclotouristes du monde entier se retrouvent pour découvrir les beautés et les charmes d'une région de France. Cette année, la Fédération a retenu Albi pour accueillir cette manifestation. Il s'agit du plus grand rassemblement de cyclotouristes d'Europe pour lequel 15000 participants sont attendus.

Ces amateurs de vélo vont rouler sur des dizaines de circuits de route ou de VTT et découvrir le département du Tarn. Durant cette semaine albigeoise, les cyclotouristes auront, chaque jour, le choix entre quatre ou cinq circuits de 40 à 150 km. Ces itinéraires dessinent une «marguerite» à partir et autour d'Albi. Ils sont à la carte, en fonction de la forme, de l'envie et des possibilités de chacun.

Le **mercredi 5 août** sera une journée de découverte du pays des bastides et de la Grésigne .

Au programme ce jour-là: Castelnaud-de-Montmirail, Cordes, Puycelsi, Bruniquel, Milhars et Najac.

Milhars a été choisie comme point de départ d'une étape dite décalée. Cette manifestation va s'inscrire dans le prolongement de notre fête votive. Notre commune doit se préparer à accueillir des cyclistes bien sûr mais aussi à offrir un stationnement à tous les participants et accompagnateurs qui feront cette étape et qui auront choisi de rejoindre Milhars en voiture.

La préparation de cette journée (accueil, animation, restauration, stationnement) se fait conjointement avec les organisateurs de cette semaine du cyclotourisme .Nous vous communiquerons ultérieurement plus d'informations sur le déroulement de cette journée

En attendant, vous pouvez étudier la carte et pour les plus courageux, la tester des maintenant !



Samedi 20 juin : fête de la Musique - Esplanade ou Saulaie. (MIARS)

Dimanche 28 juin : Auto-Moto. L'association la rencontre Auto- Moto à Bioule organise sa 16ème édition ; à cette occasion la balade touristique passera sur notre commune vers 10h .

Les participants arriveront de Vaour par la D9 au croisement de la D600 et feront une halte sur la place de la salle des fêtes pour un rafraichissement.

Lundi 13 juillet : la commune organise avec la collaboration de la CAM un **BARBECUE GÉANT** pour fêter le 14 juillet. Les élus souhaitent mettre à l'honneur les associations qui oeuvrent toute l'année pour notre cadre de vie. Venez nombreux ... ambiance et convivialité garanties.

Dimanche 19 juillet : repas de Bonnan. (MIARS)

Mardi 21 juillet : passage à Milhars du Tour de France en courant C'est la plus longue course à pieds en relais sur les routes de France . Les participants partent de Les Epesses (85) à côté du Puy du Fou le 18 juillet et arrivent à Bernay (27) le 1 Aout.

Le passage à Milhars est le 21 juillet c'est sur l'étape Monflanquin (47) vers Gaillac : 191 km .Les coureurs partent à 3h du matin et le passage à Milhars est prévu vers les 13h.

Soyez au rendez vous pour encourager les participants.

Mardi 21 juillet : «Apéro Concert» à la Saulaie. (MIARS)

Vendredi 31 juillet au 2 août : fête du village (Comité des fêtes)

Dimanche 9 août : vide grenier. (MIARS)

Mardi 11 août : «Apéro Concert» à la Saulaie. (MIARS)

Vendredi 14 août : soirée Jazz. (MIARS)

Mardi 25 août 2015 : Marché à la Ferme au Jardin de Saulieu à Milhars - Possibilité de restauration sur place

Mercredi 23 septembre : concert musique classique au Tinal. (MIARS)





ETAT CIVIL 2014 - 2015

Décès

- HEMONET Gérard 22 mars 2015
- VIGUIER Raymonde veuve THIEL 17 janvier 2015
- SOULIÉ Lucette épouse MARTIEL 14 février 2014

Mariages

- FRAYSSE Jérémie et FARCHICA Ingrid 14 août 2014

Naissances

- MOLINIER Jade 1er janvier 2014
(fille de MOLINIER Patrick et LAVI Camille)
- ROBERT HÉNEAUX Juliette 17 janvier 2015
(fille de Jérémie ROBERT et Betty HÉNEAUX)

MOTS MÊLÉS

H	W	W	P	E	Z	G	W	Z	W	P	D	C	P	B
S	W	V	L	O	N	K	B	E	O	I	I	D	O	V
Z	I	Ê	U	Q	N	K	H	O	R	B	O	Y	I	X
I	O	A	U	K	É	T	R	O	I	T	R	J	G	R
P	V	G	A	S	E	U	E	O	B	S	F	K	N	O
E	Q	D	E	I	P	G	U	N	L	O	A	W	É	Y
D	Q	U	S	O	O	Q	A	H	V	Q	Î	F	E	A
V	W	G	I	F	O	M	L	Y	U	O	O	T	J	U
C	B	D	O	U	A	N	E	A	O	I	Y	O	E	M
D	S	O	I	R	É	E	R	B	E	V	I	E	G	E
E	W	V	D	N	R	I	W	A	T	E	R	S	R	X
L	Y	S	E	A	U	E	N	D	R	O	I	T	I	A
V	H	Y	U	M	C	V	P	S	R	D	F	O	I	S
X	O	Q	H	J	W	G	Q	Z	S	A	R	P	V	T
M	S	S	Q	Z	S	G	U	U	E	C	X	I	O	V

aquarium	foie	poids	voie
bois	fois	poignée	voix
boîte	froid	poêle	voyage
croix	joie	quoi	waters
douane	moi	royaume	zouave
endroit	moyen	soirée	étroit
envoyer	oiseau	square	

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél. Fax : 05.63.56.33.08

mairiedemilhars@wanadoo.fr

Ouverture mairie : Lundi, Mardi et Vendredi : de 8h30 à 12h30

AUTRES SERVICES

La Poste – Office de Tourisme : Tél 05.63.56.36.90

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 11h45

Boulangerie Bedel Ambulant : 05.63.65.46.33

Le Mardi, Jeudi et Dimanche à 10h15 place de mairie

Médiathèque de Vaour : Tél 05.63.45.01.84

Permanences au Bar Associatif La Croix d'Alric à Milhars

Transport à la demande :

Taxi Cordais Mr Anthony BELLENGER Tél : 06.22.42.72.11

Assistante sociale :

Les assistantes sociales sur le secteur de Cordes-Vaour effectuent leur permanence au Centre Social Cordes-Vaour le mercredi matin, sur RDV au 05.63.77.31.00

Centre Social Cordes-Vaour :

Maison de la communication – 33, promenade de l'Autan 81170 Les Cabannes

Tél : 05.63.56.11.98

Communauté des Communes du Cordais et du Causse 4C

Tél : 05.63.56.07.02

Gare Cordes-Vindrac :

Tél : 05.63.56.05.64

Retrouvez sur le site du Village de Milhars –Tarn, à l'adresse : www.milhars.com, de nombreuses informations sur les Activités, le Patrimoine, l'Histoire du village, des Biographies de personnes qui se rattachent au village et autres récits autour de Milhars.

Le bulletin municipal sera mis en ligne sur ce site et pourra être consulté par tous ceux qui n'auront pas reçu le bulletin municipal en version papier dans leur boîte aux lettres. Dites-le à vos proches, à vos amis qui sont intéressés par l'évolution de notre commune.

La commission Communication.